

Les Archives canadiennes en 1992, sous la direction de Marcel Caya, avec la collaboration de Marion Beyea et de Stan B. Hanson. [Préface de Guy Dinel. Ottawa], Conseil canadien des archives [1992] 177 p.

Jean-Rémi Brault

Volume 40, numéro 1, janvier-mars 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033427ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033427ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1994). Compte rendu de [*Les Archives canadiennes en 1992*, sous la direction de Marcel Caya, avec la collaboration de Marion Beyea et de Stan B. Hanson. [Préface de Guy Dinel. Ottawa], Conseil canadien des archives [1992] 177 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(1), 50-51.
<https://doi.org/10.7202/1033427ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

On peut dire que la collection, créée par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale il y a vingt ans, offre une grande homogénéité. Les documents publiés portent avant tout sur la réalité parlementaire et gouvernementale, sur les préoccupations du milieu dans lequel elle est née.

La présentation extérieure de la collection a changé trois fois depuis 1972. Cependant, le format lui-même n'a pas varié (22 x 28 cm) si l'on ne tient pas compte de l'atlas électoral (no 32 de la collection), atlas qu'il aurait été difficile de publier sous la forme habituelle de la série.

Les volumes de la collection sont, dans la majorité des cas, le résultat de travaux réalisés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Cependant, des chercheurs de l'extérieur y ont publié plusieurs titres: le professeur Pierre Drouilly a fourni huit textes (nos 10, 11, 27, 29, 32, 35, 36 et 40); le chercheur Michel Lévesque et quelques collaborateurs y ont publié quatre bibliographies de partis politiques québécois (nos 31, 38, 39 et 42); Jacques Bourgault de l'UQAM a fourni une liste rétrospective des sous-ministres (no 16) et madame Edwidge Skulka, également de l'UQAM, un répertoire des ministères du gouvernement québécois (no 14). On compte enfin dans la collection une reproduction mise à jour d'une bio-bibliographie préparée à l'Université de Montréal et portant sur un ancien directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée, Narcisse E. Dionne. Les autres titres de la collection sont l'oeuvre des bibliothécaires et autres professionnels à l'emploi de la Bibliothèque.

L'objectif des responsables de la collection est simple: rendre accessible des instruments de travail que les maisons commerciales ne peuvent pas publier en raison de leur diffusion limitée. Jusqu'à maintenant, cet objectif semble valable puisque la collection est toujours vivante après deux décennies. Cela ne veut pas dire que l'utilité ou la popularité de certains titres ne va pas au-delà: le deuxième de la collection, *Sigles en usage au Québec*, a fait l'objet d'au moins six éditions; les huitième, dixième et onzième, de trois. *L'Index des lois à caractère privé...* (no 5) a eu un supplément en 1988 (no 30) et une édition refondue et mise à jour en 1990 (no

37). Enfin, la *Bibliographie sur les institutions parlementaires* établie par Sylvio Normand, à l'époque stagiaire boursier de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, a servi de point de départ à une nouvelle publication destinée à marquer le bicentenaire des institutions parlementaires du Québec, *Bibliographie du Parlement du Québec* (Les Publications du Québec, 1992).

La collection Bibliographie et documentation avec ses quarante-deux titres est fort appréciée des chercheurs et de la communauté des bibliothécaires. Le filon exploité (institutions politiques, documentation parlementaire, statistiques électorales) était laissé en friche ou à l'abandon. L'apparition des premiers volumes en 1972 comblait un vide certain. L'expérience de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale montre qu'il y a encore place pour des initiatives toutes simples, pour des entreprises qui peuvent perdurer avec des moyens réduits. Il faut savoir gré au Parlement québécois et à sa bibliothèque de rendre accessible de l'information qu'il serait difficile autrement de repérer.

1. Neuf volumes au moins peuvent être signalés ici: *Index des lois à caractère privé du Québec* (no 5, no 30 et no 37), *Documents sessionnels de l'Assemblée législative du Québec, 1960-1970* (no 9), *Les projets de loi d'intérêt public, 1963-1980* (no 13), *Table alphabétique de décisions et commentaires des orateurs (présidents) de l'Assemblée législative... 1867-1900* (no 17), *Publications parlementaires québécoises: catalogue collectif* (no 19), *Projets de loi présentés à l'Assemblée nationale... 1976-1985* (no 23), *Les Commissions parlementaires à l'Assemblée nationale, 1980-1985* (no 24).
2. *Commissions et comités gouvernementaux et parlementaires du Québec, 1867-1986* (no 26, et le volume de départ, no 1), *Documents de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française* (no 3), *Documents du Comité d'étude sur l'assurance-automobile...* (no 4), *Livres blancs et livres verts au Québec, 1964-1984* (no 8).
3. *Le référendum* (no 6), *Bio-bibliographie de Narcisse-E. Dionne* (no 15), *Bibliographie sur les institutions parlementaires québécoises* (no 18), *Guide de documentation politique* (no 20), *Pamphile LeMay, bibliothécaire de la Législature et écrivain* (no 21), *L'Union nationale* (no 31), *Les Élections au Québec* (no 35), *Le Parti québécois* (no 38), *Le Parti libéral du Québec* (no 39) et *Partis politiques et élections provinciales au Québec... 1867-1991* (no 42).

4. *Statistiques électorales du Québec, 1867-1989* (no 10), *Les Résultats électoraux depuis 1867* (no 25), *Statistiques électorales du Québec par municipalités et secteurs de recensement, 1970-1989* (no 27), *Profil socio-politique des Amérindiens du Québec, suivi des Statistiques électorales amérindiennes...* (no 40) et, un titre qu'on peut assimiler à cette sous-catégorie compte tenu des données qu'on y trouve, *Atlas des élections au Québec, 1867-1985* (no 32).
5. *Répertoire du personnel politique québécois, 1867-1989* (no 11), *Liste des parlementaires québécois depuis 1867* (no 22), *Candidates, députées et ministres: les femmes et les élections* (no 29) et *Répertoire du personnel politique québécois féminin, 1921-1989* (no 36).
6. *Les membres de la Tribune de la presse; liste chronologique, 1867-1989*.
7. *Répertoire des employés supérieurs (hors cadre) des ministères du gouvernement du Québec, 1867-1983* (no 16).
8. *Les programmes électoraux de 1970* (no 33) et *Les programmes électoraux des élections provinciales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre 1976* (no 41).
9. *Guide parlementaire québécois* (no 28) et *Répertoire des ministères du gouvernement québécois, 1867-1981* (no 14).

Pierre Guilmette
Bibliothèque de l'Université Laval
Québec

Les Archives canadiennes en 1992, sous la direction de Marcel Caya, avec la collaboration de Marion Beyea et de Stan B. Hanson. [Préface de Guy Diné]. Ottawa], Conseil canadien des archives [1992] 177 p.

Cet ouvrage a été publié à l'occasion du Congrès international des Archives, qui a eu lieu à Montréal, en septembre 1992. Cet événement offrait une occasion exceptionnelle de faire connaître aux archivisttes d'un grand nombre de pays «un survol des archives canadiennes», afin qu'ils comprennent mieux, affirme Guy Diné, président du Conseil canadien des archives, «nos pratiques et certaines particularités de leur développement».

À la vérité, cette publication constitue une heureuse initiative à tous égards. Tout d'abord, il faut le dire: le livre est

beau, même très beau. Une typographie particulièrement soignée sur un papier de bonne qualité, une iconographie choisie avec discernement et bien reproduite, ce sont des éléments essentiels pour aborder un ouvrage important mais pas nécessairement facile. Signalons encore que le format de ce volume (18,5 cm. par 24,5 cm) permet d'imprimer le texte sur deux colonnes et de rendre sa lecture agréable.

Les responsables de cette publication ont réussi une gageure qui, a priori, n'était pas évidente: traiter dans un seul ouvrage de moins de deux cents pages des services d'archives du Canada et de ses dix provinces, expliquer les archives publiques sans délaisser celles du secteur privé, tracer un portrait des méthodes de gestion des documents au Canada et surtout au Québec, qui possède une bonne longueur d'avance dans ce domaine, faire le point sur la formation en archivistique depuis 1960, intéresser le lecteur au problème capital de la conservation des documents sous tous les supports. Ce sont autant d'aspects de l'archivistique canadienne, complémentaires les uns des autres. L'ensemble constitue une fresque étonnante de précisions et d'informations.

Traditionnellement, le rôle des archives, et donc celui des archivistes, a été marqué au coin de la discrétion, voire de l'effacement. Souvent reléguées au sous-sol des institutions, les archives étaient confiées à des personnes qui terminaient une autre carrière. Leur rôle n'était pas méprisé, il était ignoré. Pendant un assez long temps, «le travail d'archiviste était considéré plutôt comme une fonction culturelle visant à constituer les fondements d'une histoire nationale consignée». Les archives du Canada, celles des provinces ou des municipalités, et même celles des institutions privées étaient toutes les archives d'un jeune pays. L'obligation de les recueillir, de les organiser, de les répertorier et de les inventorier, de les rendre disponibles et, bien sûr, de les conserver, ce sont autant de tâches qui ont rapidement «stimulé l'évolution de la profession archivistique et de ses besoins de formation». Or, depuis plusieurs années, la «discipline» de l'archivistique et la «profession» de l'archiviste s'organisent, se structurent, se «professionnalisent». L'enseignement de cette discipline est assuré

dans plusieurs universités et la profession profite d'une vie associative fort dynamique.

C'est donc tout un programme de l'évolution des centres d'archives au Canada que cet ouvrage offre au lecteur. C'est aussi un aperçu de la vie professionnelle depuis ses débuts fort modestes jusqu'à la situation actuelle. La vitalité de cette profession s'est exprimée dans l'organisation très réussie du Congrès international des Archives à Montréal. C'est enfin un historique de l'archivistique vécue au Canada durant ce siècle qui s'achève.

Mais cet ouvrage est aussi un programme pour l'autre siècle, celui qui naîtra bientôt. Il est certain que le rôle des archivistes grandira non seulement en fonction de l'accroissement exponentiel de la documentation qu'il faudra archiver, mais surtout en fonction des besoins de la société. Car, «si les archivistes canadiens ont appris à gérer le changement», ils doivent aussi apprendre à satisfaire les demandes de plus en plus exigeantes des chercheurs de tous les horizons.

La lecture de cet ouvrage sera utile, bien sûr aux professionnels de cette discipline. Et aussi à tous ceux qui se soucient de la pérennité du patrimoine documentaire.

Jean-Rémi Brault
Montréal

France. Commission de coordination de la documentation administrative. Les bibliothèques ministérielles; rapport du groupe de travail placé sous la présidence de Pierre Pelou. Paris, La Documentation française, 1992. 221 p. (Travaux et études de la CCDA)

Comme le laisse entendre la notice bibliographique de l'ouvrage, il s'agit d'un document administratif qui décrit la situation des bibliothèques ministérielles en France. Le groupe de travail qui a produit le rapport a été formé à l'initiative de la Commission de coordination de la documentation administrative (CCDA), un organe tout à fait officiel de l'administration française institué auprès du Premier ministre et du Secrétariat général du gouver-

nement, par un décret du 13 juillet 1971. La CCDA n'en est pas à sa première publication; depuis vingt ans, elle a publié plusieurs rapports d'activité, des guides, des répertoires, des manuels pratiques et des comptes rendus de colloques. Cependant, le présent volume est «vraisemblablement le premier à proposer une analyse approfondie des bibliothèques installées dans les ministères» (Préface, p. 5).

Quelles circonstances ont motivé cette étude? En lisant la préface, l'introduction et le premier chapitre, on peut en déduire que c'est principalement la coïncidence de deux événements particuliers: la présence d'un nouveau président à la tête de la CCDA depuis 1989 et les travaux préparatoires à la mise en place de la Bibliothèque de France. À la suite de visites et de rencontres avec les membres du Comité interministériel placé auprès de la CCDA, Jean Driol, le nouveau président de la Commission, a trouvé «préoccupante» la situation des bibliothèques ministérielles. Son inquiétude découlait du fait que ces «vénérables institutions» semblaient manquer de moyens et d'orientations. Ceux qui ont pris connaissance du rapport *Propositions pour une grande bibliothèque* (1989) savent quelle importance est accordée aux réseaux documentaires. Lors des travaux préparatoires du projet de la Bibliothèque de France, «il est apparu que les bibliothèques d'administration étaient très peu connues et mal insérées dans les réseaux bibliographiques nationaux» (p. 11 du rapport Pelou).

Le document est divisé en dix chapitres, chacun rédigé par un ou des auteurs différents. Le premier est une présentation de l'enquête: sa genèse, la formation du groupe de travail, les objectifs visés, le choix des bibliothèques étudiées, les moyens retenus pour l'analyse de la situation et un calendrier sommaire du déroulement des actions. Pour éclairer l'ensemble du rapport, mentionnons les objectifs du groupe de travail: «Faire ressortir les problèmes rencontrés par les bibliothèques à partir d'une analyse de l'existant; faire des propositions destinées à résoudre les problèmes auxquels les bibliothèques sont confrontées [et] favoriser les échanges d'informations entre les bibliothèques en créant un réseau informel» (p. 11-12).